

Comité permanent du droit des brevets

Quinzième session

Genève, 11 – 15 octobre 2010

RAPPORT SUR LE SYSTÈME INTERNATIONAL DES BREVETS : ANNEXE II RÉVISÉE DU DOCUMENT SCP/12/3 REV.2

établi par le Secrétariat

RAPPEL DES FAITS

1. Le Comité permanent du droit des brevets (SCP), à sa quatorzième session tenue du 25 au 29 janvier 2010 à Genève, est convenu que le document SCP/14/6 (SCP/12/3 Rev.2) serait actualisé sur la base d'observations d'États membres reçues durant la session précitée ou ultérieurement.
2. Par conséquent, le présent document contient des informations actualisées soumises par les États membres suivants : État plurinational de Bolivie, Brésil, Chine, Croatie, Ghana, Guatemala, Maroc, République de Moldova et Uruguay.

[L'annexe suit]